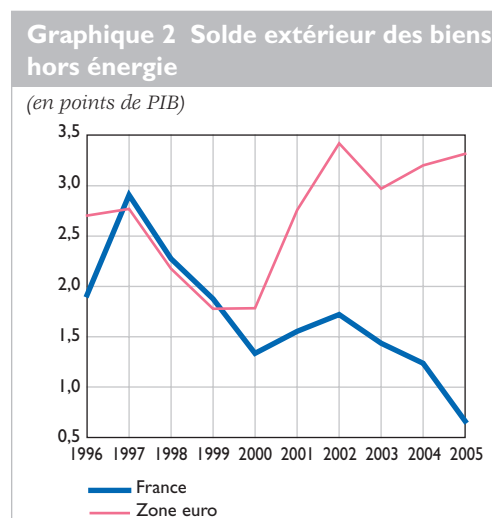
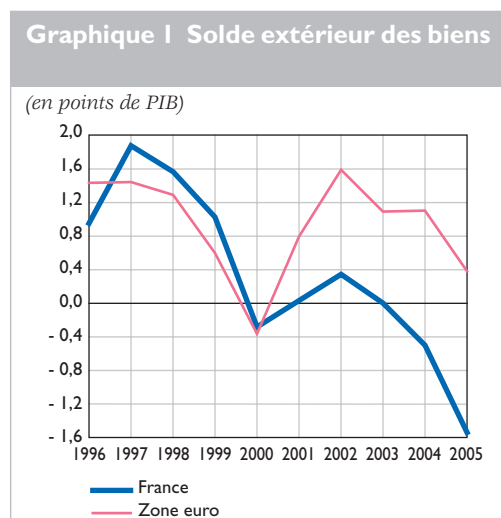


Le commerce extérieur de la France se dégrade

Le solde du commerce extérieur de biens de la France est déficitaire de 26,5 milliards d'euros en 2005. Proche de l'équilibre de 2000 à 2003, il se dégrade rapidement depuis. Le solde des échanges de produits énergétiques explique la moitié du mouvement d'ensemble. Parallèlement, le solde provisoire des transactions courantes de la balance des paiements est déficitaire de 34,1 milliards ; au début des années 2000, il était excédentaire dans une fourchette de 15 à 25 milliards d'euros.

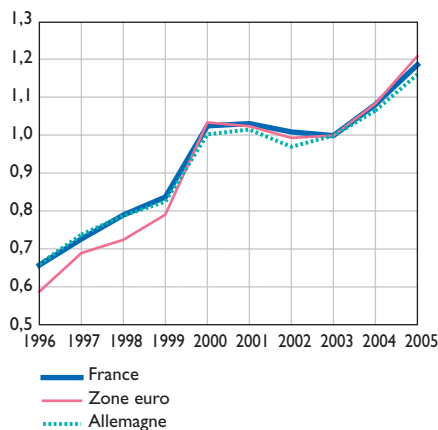
Il faut remonter à la fin des années quatre-vingt pour observer un déficit du commerce extérieur de même ampleur, exprimé en points de PIB. Après une période d'excédents au milieu des années quatre-vingt-dix, le solde s'est nettement dégradé, comme dans l'ensemble de la zone euro. Ainsi, de 1997 à 2000, le solde commercial de la France, exprimé en points de PIB, était comparable à celui de la zone euro. Depuis, l'écart s'est constamment accru : encore légèrement positif de 2001 à 2003, le solde commercial de la France a diminué de 1,5 point de PIB en deux ans, tandis que le solde de la zone euro est d'abord remonté à 1,1 point de PIB en 2003 et 2004, puis n'a baissé que de 0,7 point de PIB en 2005 pour atteindre environ 23 milliards d'euros (graphique 1). L'excédent commercial hors énergie de la France se réduit depuis 2003, alors que celui de l'ensemble de la zone s'est consolidé (graphique 2).



Depuis 2001 la demande intérieure à prix constants a progressé nettement plus vite en France que dans l'ensemble de la zone euro, ce qui aurait dû entraîner une croissance plus importante des importations de la France. Pourtant, de 2003 à 2005, les importations françaises de biens en valeur n'ont progressé que de 18 %, à comparer à 21 % pour celles de l'ensemble de la zone (graphique 3). La dégradation relative du solde extérieur français tient donc aux exportations : celles de la France ont moins progressé en valeur que celles de l'ensemble de la zone euro (graphique 4) ; moins que celles de l'Allemagne, mais aussi moins que la moyenne des exportations des pays de la zone hors France et Allemagne.

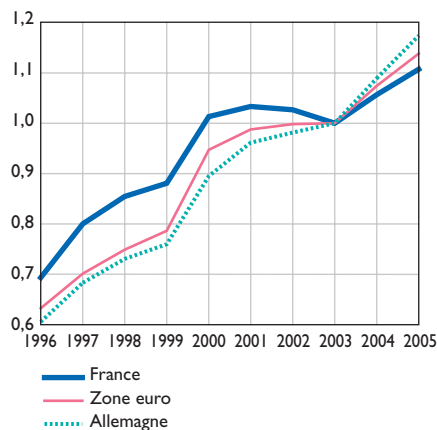
Graphique 3 Importations de biens en valeur

(base 1 en 2003)



Graphique 4 Exportations de biens en valeur

(base 1 en 2003)



Le commerce extérieur de la France est plutôt orienté vers la zone euro. Or, la croissance économique de la zone a été moins forte que celle du reste du monde. La France n'aurait donc pas pleinement bénéficié du dynamisme du reste de l'économie mondiale. Ce facteur géographique n'explique toutefois qu'une petite partie de l'évolution du solde extérieur français : quelles que soient les zones de destination, les exportations françaises progressent moins que celles des autres pays de la zone euro ¹. D'autres facteurs de compétitivité-prix et surtout hors-prix ont donc joué ².

L'évolution des exportations témoigne ainsi de certaines faiblesses structurelles de l'économie française : l'offre productive est probablement inadaptée à la demande qui lui est adressée. Elle semble également réagir trop lentement aux évolutions du commerce mondial. Les problèmes que révèle la dégradation relative des exportations vont donc au-delà de difficultés purement commerciales ou d'échanges temporairement mal orientés.

Même pour une économie appartenant à une zone monétaire comme la zone euro, le solde des échanges extérieurs n'est pas sans enjeux. À court terme, il traduit la contribution de l'extérieur à la croissance économique. Cette contribution est d'autant plus négative que le solde se dégrade : sur les deux dernières années, la « perte » de croissance correspondante est de l'ordre de 1,5 point de PIB. À moyen et long termes, une dégradation continue des échanges extérieurs qui résulterait d'une perte de compétitivité entraînerait inévitablement une baisse de notre niveau de vie relatif.

¹ Voir dans ce numéro « Les mauvaises performances du commerce extérieur de la France sont-elles liées à un problème de demande ? » et « Parts de marché et spécialisation commerciale de l'Allemagne, de la France et de l'Italie ».

² Cf. l'éditorial du Bulletin de la Banque de France, n° 138 – Juin 2005